



TROP C'EST TROP

Agents épuisés Administration absente

À la maison d'arrêt de Blois, les agents sont devenus la dernière roue du carrosse, pendant que l'administration remplace les roues... par des surveillants et des gradés épuisés.

L'établissement ne tient plus que par le professionnalisme et le sens du devoir de ses agents, toutes filières confondues : greffe, personnels de surveillance, gradés et postes fixes. Des agents sans cesse rappelés sur leurs jours de repos...

Des personnels de roulement enchaînant jours et nuits sans récupération réelle...

Une équipe en service en 12 heures structurellement sous-dotée...

Un fonctionnement qui repose exclusivement sur l'abnégation, jamais sur des moyens adaptés ! Des règles pour certains, des sacrifices pour d'autres !

Pendant que les personnels ELSP bénéficient à juste titre d'un repos réglementaire minimum de 9 heures entre deux missions, les gradés, eux, seraient des surhommes ? Astreinte 98 maintenue, nuits à incidents multiples suivies d'une journée de 12 heures, présence exigée, coûte que coûte.

Est-ce humain ? Est-ce responsable ? Est-ce moralement défendable ?

Faudra-t-il attendre un accident grave, un incident grave, un burn-out irréversible, un suicide, pour que l'administration reconnaisse enfin l'évidence :

La maison d'arrêt de Blois est structurellement sous-dimensionnée.

Nos revendications sont claires, légitimes et chiffrées.

Nous exigeons la réévaluation immédiate de l'organigramme de référence :

Surveillance :

Portage de l'effectif à 48 surveillants minimum, conformément aux établissements de même catégorie au sein de la direction interrégionale.

Encadrement :

6 gradés minimum, afin de mettre fin définitivement à l'aberration qu'est l'astreinte 98, indigne d'un service public moderne.

Il ne s'agit ni de privilèges ni de confort, mais de sécurité, de continuité de service et de respect des agents.

Liberté - Égalité - Fraternité : pour qui exactement ? La devise de la République ne peut être à géométrie variable.

L'égalité, c'est le droit au repos pour tous, quel que soit l'établissement.

La fraternité, c'est la reconnaissance du travail accompli.

La liberté, c'est le droit à une vie personnelle et à des cycles de travail humains et soutenables.

Aujourd'hui, les agents ne sont plus considérés que comme des variables ajustables, sommés de compenser les carences structurelles de l'administration.

L'administration doit leur donner des moyens, elle doit s'en donner les moyens.

À défaut, elle portera l'entière responsabilité de la dégradation continue des conditions de travail, de la perte d'attractivité de l'établissement et des conséquences humaines qui en découleront.

Le respect ne se proclame pas. Il se démontre.

SLP FO Justice Blois

Le : 16 01 2026

